

Procès-verbal du CE du 28 octobre 2021

Animatrice : Sara

Secrétaire : Élise

Sont présents

Aglaé Villegas Responsable des affaires socioculturelles

Amélie Poirier Responsable des communications

Benjamin Bouchard Responsable à la mobilisation

Camille Lahy Responsable académique BRIDI

Clovis Lachance Grand argentier

Élise Harvey-Rodier Coordinatrice externe

Ève Obert Responsable à la mobilisation

Isabel Ouellet Mata Responsable académique BRIDI

Oriane Rullier Responsable des affaires socioculturelles

Sabine Bahi Coordinatrice externe

Sophie Lachance Responsable académique BCPS

Sara Groulx-Ferland Coordinatrice générale

Ordre du jour (sujet à changement) CE semaine de relâche automne 2021

N.B. Le CE a eu lieu par Zoom

1. Ouverture proposée par Sara et appuyée par Ève 13h06

Ordre du jour proposé par Sara appuyé à l'unanimité

2. Tour des postes

- a. Coordinatrice générale

Suivi des dossiers.

- b. Coordinatrice adjointe à l'externe

Sabine résume la rencontre du sim. Discussion par rapport aux changements de locaux, gestion du Département, invitation à un 5 à 7 de l'AFESPED.

- c. Coordinatrice adjointe à l'interne

Il faudrait trouver comment publier les PV sur le site de l'association.

- d. Grande Argentière

En attente d'être enregistré au registre des entreprises du Québec.

- e. Responsable des affaires socioculturelles
- f. Responsable des communications
- g. Responsables académiques

Aglaé conseille aux respos de se présenter informellement aux membres.

- h. Responsables à la mobilisation
 - i. Bannière

Sophie propose de consulter les membres et de choisir un thème qui pourrait rejoindre les étudiants actuels tout en soulignant la mobilisation étudiante.

- ii. BIPH

Une partie de la formation concernant les rapports de genre est obligatoire et devra être faite en ligne. Le taux de participation à la formation était faible. Les conflits d'horaire peuvent être mis en cause, Sara suggère d'organiser la formation plus tôt dans la session. Sophie suggère de faire un sondage pour s'assurer que plus de personnes soient disponibles.

3. Dossiers du jour

- a. Party Halloween

- i. Date/Lieu

Sera au Clébard à 21h le 4 novembre. Il y aura des billets à réserver en ligne gratuits afin d'avoir un nombre de personnes. Les personnes qui viennent avec un billet auront une place assurée ainsi qu'un shooter gratuit. Les shooters payés par l'asso pourront être choisis par les membres parmi quatre options, une option sans alcool sera proposée, seront en rabais de 10 à 15%. Il y aura des tables de 10 personnes, mais les personnes seront mobiles tant qu'elles portent leur masque. Ève suggère de s'assurer qu'il y ait des gardien.nes du senti jusqu'à la toute fin de l'évènement. Oriane suggère de choisir de faire un party costumé ou non, de faire une thématique.

- ii. Budget?

Estimé à 400\$ pour les shooters et 75\$ pour les gardien.nes du senti.

- b. Retour sur le 7@tard

- i. 7@tard dans l'asso ???

Il n'y aura plus de 7 @ tard au St-Buck. Ève soulève le point de Jeanne en son absence : il serait peut-être plus simple de revenir à une formule plus informelle pour les 7 @ tard. Aglaé suggère de déménager les 7 @ tard au Sainte-Élisabeth et de s'assurer de bien publiciser un début de soirée au local.

- c. Photo de finissant.e.s
Aglaé explique ses démarches avec la compagnie Mosaik.
- d. Photos du CE
- e. Présentation des États financiers 2020-2021 (l'an passé)
- f. Présentation du budget préliminaire des GA
 - i. Discussion sur les plans des GA, d'accord ou pas?
- g. Organisation AG Budget
 - i. Date
Sara suggère de faire l'AG soit le 5, le 8 ou le 9 novembre.
Amélie propose de faire l'AG lundi le 8 à 17h
Demande de vote - Voté en majorité
Sara propose d'allouer un budget nourriture pour l'AG - Adopté à l'unanimité
Sabine propose d'octroyer le même budget que d'habitude au présidium - Adopté à l'unanimité
- h. Ménage du local

4. Varia

5. Fermeture 14h59

Proposée par Jeanne appuyée par Sabine